



26 mai 2020, à PARIS



1 jour (9h00-17h00)

Référence : OV34

## Modalité d'intervention



Inter 320 €



Intra Devis sur demande



## VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ



Territoires



Santé



Médico-social



## VOUS ÊTES

Membre de la Direction (DGS, DRH...), chargé(e) de mission Handicap, membre du CHSCT, conseiller(ère) prévention, médecin de la Prévention... vous avez en charge la mission de reclassement



## PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ **Comprendre** les impératifs et enjeux de la Loi du 11 février 2005.
- ✓ **Réaliser** un état des lieux sur la politique "handicap" de votre structure.
- ✓ **Initier** une politique RH autour de la prise en compte des personnes handicapées.



## LES PLUS

- ✓ Session organisée en groupes de travail pour initier de vraies actions concrètes et faciliter les échanges d'expériences
- ✓ Formation pratique qui complète les apports théoriques.



## PROGRAMME

### 1 – Maîtriser tous les aspects de la loi et identifier ses principaux apports

- Définir la notion de handicap
- Comprendre la Loi du 11 février 2005 :
  - L'esprit de la loi
  - Le recensement des bénéficiaires
  - Le calcul de la contribution
  - Les actions qui allègent la contribution

### 2 – Initier une démarche concrète d'emploi de personnes handicapées

- Concevoir des actions de communication, d'information et de sensibilisation appropriées
- Identifier en interne les agents bénéficiaires de la loi
- Recruter des travailleurs handicapés
- Mettre en œuvre le maintien dans l'emploi des agents
- Organiser la sous-traitance auprès du milieu protégé et adapté

## CONTACTEZ-NOUS



+33 (0)2.48.48.12.37



information.neeria@relyens.eu



www.neeria.com